

**Agir Ensemble**

---

**De :** "Agir Ensemble" <agirensemble@deputefourny.be>  
**À :** "\_mailing" <agir.ensemble@deputefourny.be>  
**Envoyé :** mercredi 8 avril 2009 17:30  
**Joindre :** horeca2.pdf  
**Objet :** Réductions TVA dans l'Horeca



Madame, Monsieur,

Le secteur de l'Horeca va mal. Les signes de crise sont toujours plus criants. Il est urgent de prendre des mesures en faveur de ce secteur d'activité.

Il y a quelques semaines, le Fédéral annonçait une réduction du taux de TVA de 21 à 6% pour l'Horeca.

Il est impératif de s'assurer que le Gouvernement fédéral transpose aussi vite que possible en Belgique l'accord politique intervenu au niveau européen, permettant cette baisse de la TVA dans le secteur de l'Horeca.

C'est dans ce contexte que je viens de déposer au Parlement wallon un texte visant à demander au Gouvernement wallon de mettre la pression sur les collègues fédéraux.

Ma crainte de voir ces mesures fiscales prises trop tardivement vient d'être confirmée par la récente annonce du Conseil des Ministres restreint : la réduction du taux de TVA de 21 à 6% restera sur la table jusqu'au semestre prochain.

J'ai également déposé au Parlement wallon une série de propositions au service du secteur Horeca.

En effet, je souhaite qu'une réflexion soit menée, en concertation avec le secteur, sur le statut des employés de l'Horeca et sur les mesures envisageables afin de lutter contre le travail au noir.

Je suggère également d'initier un plan global pour soutenir ce secteur qui fait face aujourd'hui au resserrement du crédit (le fameux credit crunch), via les invests, la Sowalfin, la future Caisse wallonne d'investissements, etc.

Soutenir l'Horeca est pour moi une priorité. Outre son rôle économique primordial, les établissements Horeca contribuent au lien social indispensable à nos villes et villages.

Je reste à votre disposition.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments dévoués.

D. FOURNY,  
Député.